

Document à retourner à  
[contact@oree.org](mailto:contact@oree.org) avec en  
objet : « CDB – REX »

## FORMULAIRE

# OBJET : MISE EN LIGNE DE RETOURS D'EXPERIENCE (REX) EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE « ENTREPRISES ET BIODIVERSITE »

**Mode opératoire :** le présent formulaire sera reproduit tel quel sur la Plateforme

### IMPORTANT :

- Les REX publiés sur la Plateforme de l'Initiative française n'engagent que les organisations déclarantes.
- ORÉE n'est pas habilitée par le Secrétariat de la CDB à contrôler l'exactitude et la véracité des déclarations.
- La publication sur la Plateforme de l'Initiative française de REX est ouverte à toute entreprise, fédération ou association – adhérente ou non d'ORÉE.

### Déclaration d'engagement

Toutes les entreprises signataires reconnaissent et soutiennent les trois objectifs de la « *Convention sur la diversité biologique* » suivants : 1) La conservation de la diversité biologique ; 2) L'utilisation durable de ses composantes ; 3) Le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques.

Toutes les entreprises signataires s'engagent ainsi à : 1) Analyser les impacts de leurs activités vis-à-vis de la diversité biologique ; 2) Intégrer la diversité biologique au sein de leur système de gestion de l'environnement.



## PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

| NOM DE L'ORGANISATION                   | TITRE DU REX                                  | DATE DE MISE EN LIGNE DU REX |
|---|---|------------------------------|
| RTE (Réseau de Transport d'Electricité) | Programme de RTE en faveur de la Biodiversité |                              |

| PRESENTATION DE L'ORGANISATION   |   |
|--|---|
| <b>Nom</b>   | <b>RTE (Réseau de Transport d'Electricité)</b>  |
| <b>Adresse</b>   |   |
| <b>Site web</b>  | <b>www.rte-france.com</b>   |
| <b>Secteur d'activité</b>  | Transport d'électricité   |
| <b>Effectif</b>  | 8400 salariés   |
| <b>Description succincte de l'entreprise et de ses activités</b> (1000 caractères espaces compris) | RTE est une entreprise de service public dont la mission est de garantir à tous ses clients l'accès à une alimentation en électricité de haute qualité et au meilleur coût. L'entreprise assure l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité en acheminant l'électricité depuis ses lieux de production jusqu'aux sites industriels qui sont directement raccordés à son réseau et jusqu'aux réseaux de distribution qui font le lien avec les consommateurs finaux. En tant qu'opérateur du réseau de transport d'électricité français à haute et très haute tension, RTE entretient et développe son réseau pour garantir le bon fonctionnement et la sûreté du système électrique. L'entreprise veille à la qualité de ses infrastructures de transport, et innove et investit dans la durée pour bâtir le réseau de l'intelligence électrique au service de l'économie et de l'énergie de demain. Interconnectés avec ses voisins |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>européens, l'entreprise favorise la transition énergétique en accueillant les énergies renouvelables et en optimisant leur contribution grâce à l'étendue du maillage de son réseau.</p>  |
| <p><b>Conception de ce qu'est la biodiversité pour l'entreprise</b></p> | <p>La préservation des milieux naturels et de la biodiversité est le premier axe de la politique environnementale de RTE. Elle concerne aussi bien le développement que l'exploitation et la maintenance du réseau de transport électrique. L'entreprise s'assure de l'intégration de ses ouvrages dans l'environnement et cherche à maintenir la diversité des habitats et des espèces sur les territoires. Elle adopte une démarche continue et volontaire de prévention de ses impacts environnementaux, comme en témoigne son système de management de l'environnement certifié ISO 14001 depuis 2004.</p> <p>Engagé pour le développement des territoires, RTE va encore plus loin dans cette démarche en s'entourant d'experts de la biodiversité et de gestionnaires de territoires, ou en nouant des partenariats avec des associations de protection de la nature dans le but d'aboutir à des actions concrètes en faveur de la biodiversité. En 2004, RTE a participé à la création du Comité National Avifaune, aux côtés de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), de France Nature Environnement (FNE) et d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF), dans le but d'améliorer la protection de l'avifaune.</p> <p>RTE a signé en 2008 une convention avec le réseau des Fédérations des Chasseurs pour aménager des zones favorables à la faune sauvage sous les lignes électriques. Et depuis 2011, RTE est partenaire d'ELIA, le gestionnaire du transport d'électricité belge, dans le cadre d'un projet LIFE Biodiversité intitulé « Valorisation des emprises du réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la biodiversité ». Des actions de restauration et de préservation des milieux naturels (landes, tourbières, lisières, mares, prairies fleuries, pâturage et fauches, vergers conservatoires...) sont mises en oeuvre en partenariat avec des spécialistes de la biodiversité, sur sept sites d'expérimentation du territoire métropolitain français.</p> |

**Identification des interdépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité** (2000 caractères espaces compris)

RTE gère le plus grand réseau de transport d'électricité en Europe. Plus de 100 000 km de lignes aériennes traversent la France, dont plus de 40 000 surplombent des zones d'intérêt écologique. L'entreprise doit donc être vigilante lorsqu'elle intervient sur ces espaces. RTE s'engage à maîtriser ses impacts sur les écosystèmes, lors notamment des travaux de construction des nouvelles infrastructures et lors de la maintenance du réseau.

Néanmoins, des études réalisées notamment par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) ont confirmé la présence d'une biodiversité patrimoniale dans les emprises du réseau de RTE. En effet, les emprises des lignes électriques constituent, dans certaines conditions, des zones refuges, en particulier pour les espèces associées aux milieux ouverts, en forte régression en France.

Par ailleurs, RTE s'est associé, en tant que membre du Club Infrastructures Linéaires et Biodiversité (CILB), au programme incitatif de recherche ITTECOP (Infrastructures de Transports Terrestres, écosystèmes et paysages) conduit par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), en coordination avec l'ADEME. Ainsi, un appel à projets de recherche a été lancé en 2014, en partenariat avec la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB).

**PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE**

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Titre du REX</b>               | Mise en œuvre d'un programme dédié à la réalisation d'aménagements exemplaires, favorables à la biodiversité, dans les emprises des ouvrages existants du réseau de transport d'électricité (RTE) |
| <b>Date de réalisation du REX</b> | Un REX est actuellement en cours, ce document propose un premier bilan des actions réalisées dans le cadre du programme Biodiversité de RTE   |



|   |  |
|---|--|
| <b>Localisation géographique de l'initiative</b>            |  |
| <b>Date à laquelle la présente déclaration est réalisée</b> | Mars 2015  |
| <b>Objectif général</b>                                     | <p><b>L'adoption par RTE d'un programme d'action volontariste en matière de biodiversité.</b></p> <p>RTE a souhaité se doter d'un programme spécifique relatif à la biodiversité visant à initier une évolution des pratiques de gestion de la végétation. Tout en maîtrisant l'augmentation des coûts, cette démarche encourage l'adoption de solutions alternatives de gestion par la mise en place d'aménagements favorables à la préservation et au développement de la biodiversité.</p> <p>Ce programme apporte, aux centres Développement et Ingénierie et aux centres Maintenance, un cadre et des moyens pour mener des actions concrètes pour la conduite d'opérations de restauration, de réhabilitation, de création ou de préservation d'habitats naturels dans les emprises d'ouvrages existants, et pour en assurer le suivi.</p> <p>L'ambition de RTE est de contribuer ainsi à la préservation des milieux naturels et au maintien des espèces animales et végétales et ce faisant, à la concrétisation des engagements de RTE en faveur de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.</p> |
| <b>Portage de l'action en interne</b>                       | Le Département Concertation et Environnement   |
| <b>Etendue géographique</b>                                 | <p>Toutes les emprises d'ouvrages existants sont potentiellement concernées, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terrains situés sous les lignes aériennes,</li> <li>- les pieds de pylônes,</li> <li>- les terrains à l'aplomb des lignes souterraines,</li> <li>- les terrains situés dans ou à proximité des postes de transformation,</li> <li>- les espaces verts des bâtiments tertiaires.</li> </ul> <p>Les ouvrages en construction ne font pas partie du périmètre d'application du programme, mais bénéficieront du retour d'expériences des aménagements réalisés.</p>  |

|  |  |
|--|--|
| <b>Temps de réalisation</b>  | 5 ans à ce jour  |
| <b>Parties prenantes (internes et externes) engagées dans cette action</b> | <p><u>Parties prenantes internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les centres Maintenance et centres Développement Ingénierie : <ul style="list-style-type: none"> <li>o planification et suivi de la mise en oeuvre des exigences du programme,</li> <li>o échanges avec les partenaires externes et préparation et signature des conventions avec les propriétaires et les partenaires,</li> <li>o évaluation de la pertinence des aménagements réalisés : pour la préservation de la biodiversité et la compatibilité avec l'exploitation du réseau,</li> <li>o <i>reporting</i> (indicateurs, planification...),</li> <li>o suivi de la mise en place des aménagements sur le terrain,</li> <li>o suivi des conventions mises en place,</li> </ul> </li> <li>- Le Département Concertation et Environnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o suivi national et pilotage stratégique du programme,</li> <li>o consolidation nationale des données remontées par les unités régionales,</li> </ul> </li> <li>- Le Centre National d'Expertise Réseaux <ul style="list-style-type: none"> <li>o travaux sur l'évolution des pratiques d'entretien de la végétation</li> </ul> </li> <li>- La Direction Développement Durable : <ul style="list-style-type: none"> <li>o suivi national et pilotage des partenariats,</li> <li>o lancement des appels à projets au niveau national.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Parties prenantes externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenaires qui apportent à RTE leur expertise en matière de biodiversité pour le choix des aménagements, leur mise en oeuvre et éventuellement leur gestion : gestionnaires d'espaces naturels (conservatoires d'espaces naturels, gestionnaires de réserves naturelles, parcs naturels régionaux, ONF), associations de préservation de la nature (LPO), fédérations départementales / régionales de Chasse...,</li> <li>- Les experts écologues qui conseillent RTE dans le cadre de leur champ de compétences,</li> <li>- Les entreprises de travaux de génie écologique qui réalisent les aménagements.</li> </ul> |
| <b>Résumé du projet (2000</b>  | RTE s'est doté d'un cadre technique et organisationnel et de moyens spécifiques pour mener des actions   |

|  |   |
|--|---|
| <p><i>caractères espaces compris)</i></p>  | <p>concrètes pour la conduite d'opérations de restauration, de réhabilitation, de création ou de préservation d'habitats naturels dans les emprises d'ouvrages existants, et pour en assurer le suivi. Des actions sont programmées sur plusieurs années.</p> <p>Les opérations sont réalisées dans le cadre d'une convention tripartite entre un gestionnaire de territoire ou une association, un propriétaire et RTE. Afin d'encourager cette démarche, deux appels à projets sont initiés chaque année depuis 2012 : l'un dans le cadre du partenariat engagé entre RTE et la Fédération des Conservatoires des Espaces naturels (FCEN), l'autre dans le cadre du partenariat renouvelé entre RTE et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF).</p>  |
| <p><b>Présentation succincte des actions et leur cohérence</b> (2000 caractères espaces compris)</p> | <p>Les actions mises en oeuvre dans la cadre du programme Biodiversité relèvent de quatre types d'opérations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La restauration d'un milieu naturel qui s'est modifié ou dégradé,</li> <li>- La réhabilitation d'une zone naturelle sensible qui vise à rétablir certaines de ses fonctions écologiques,</li> <li>- La création d'un milieu naturel sur une zone où il était inexistant,</li> <li>- La préservation de milieux menacés (mise en place d'une protection et d'une gestion pérenne des ressources naturelles existantes).</li> </ul> <p>Les sites d'intervention sur lesquels sont réalisées ces opérations ne sont pas choisis au hasard. Ils présentent des enjeux forts en termes de biodiversité et de services écosystémiques et sont identifiés par des acteurs du territoire spécialistes de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sites sélectionnés font généralement partis d'un périmètre de protection réglementaire ou d'un zonage défini en application de textes internationaux et européens (Natura 2000, RAMSAR...); ils ont été acquis et gérés en vue de la conservation de la biodiversité (ENS, sites du Conservatoire du littoral...); ce sont des périmètres d'intérêt écologique ou paysager, identifiés dans le cadre d'inventaires (ZNIEFF I et II, ZICO...); ou ils participent aux continuités écologiques d'une zone riche en biodiversité, voire d'une trame verte identifiée;</li> <li>- Ils abritent souvent des espèces avec un statut particulier : des espèces menacées, protégées ou invasives;</li> <li>- Ils ont été identifiés par un acteur local, expert de la biodiversité.</li> </ul> <p>Ces actions peuvent être accompagnées d'une formation des équipes de terrain de RTE, pour que les sites ainsi aménagés soient gérés de manière durable et favorable à la biodiversité.</p> |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Éléments de résultats</b> (2000 caractères espaces compris)</p>                                   | <p>Un indicateur a été mis en place afin de suivre les avancées du programme ; il correspond à la surface d'emprise des ouvrages électriques sur laquelle un entretien favorable à la biodiversité est pratiqué. L'indicateur révèle aujourd'hui que plus de 582 hectares de milieux naturels ont été restaurés, aménagés et préservés, soit plus de 270 aménagements réalisés en faveur de la biodiversité et des écosystèmes.</p> <p>A titre d'exemples, divers aménagements ont été réalisés, parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création d'une prairie naturelle de fauche, sous la ligne 63 kV Rhinau-Selestat, d'une surface de 90 ares, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ;</li> <li>- La plantation d'arbustes sur 2 ha sous les lignes 63 kV Mezel-Sarre et Malintrat-Mezel, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne ;</li> <li>- Des aménagements pastoraux sur 2 ha pour étendre et pérenniser la gestion par pâturage de l'emprise de la ligne 400 kV Chaffard-Champagnier, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Isère.</li> </ul> |
| <p><b>Bilan et perspectives</b> (2000 caractères espaces compris)</p>                                   | <p>Le programme Biodiversité de RTE a permis de réaliser des actions concrètes en faveur des écosystèmes. Ces aménagements contribuent au maintien de la biodiversité, à la préservation des milieux naturels et à la création de corridors écologiques. Ils ont également permis de dynamiser des territoires puisqu'ils sont voulus et portés par les acteurs locaux, et ont permis à RTE de ne pas augmenter significativement les coûts d'entretien habituels de la végétation dans les emprises de lignes électriques, voire parfois, de les réduire.</p> <p>De nombreuses opérations sont encore à prévoir, de plus en plus axées sur l'amélioration et la restauration des services écosystémiques.</p>  |
| <p><b>Lien avec la réglementation nationale et internationale</b> (2000 caractères espaces compris)</p> | <p>Le programme Biodiversité de RTE contribue aux objectifs de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement (Grenelle 1), qui prévoit la création d'une Trame Verte et Bleue. En préservant et en restaurant les emprises de lignes électriques, la politique Biodiversité de RTE vise à contribuer au maintien des corridors écologiques et à développer la Trame Verte et Bleue.</p> <p>Par ailleurs, ce programme favorise certaines espèces de faune et de flore sauvages, protégées sur le territoire national en application des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats Faune Flore ». L'action de RTE a par exemple permis à un papillon, l'Azuré des Mouillères, menacé de disparation en France et en Europe de repeupler certains terrains situés à proximité des lignes électriques. En réalisant un fauchage annuel propice à la gentiane pneumonanthe et à des fourmis du genre <i>Myrmica</i>, essentielles au</p>   |



|   |  |
|---|--|
| <p><b>Lien avec les initiatives nationales (SNB...) et internationales (CDB...)</b> (2000 caractères espaces compris)</p> | <p>bon développement du papillon, RTE a favorisé le retour de l'Azuré des Mouillères dans les prairies humides.</p> <p>En 2004, la France a concrétisé son engagement au titre de la Convention sur la Diversité Biologique adoptée en 1992 au sommet de Rio, en lançant la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Cette démarche a pour ambition de préserver, restaurer et valoriser la biodiversité, tout en assurant un usage durable et équitable des ressources. Elle met en place un cadre cohérent pour que tous les porteurs de projets publics et privés puissent contribuer volontairement à cette ambition.</p> <p>En décembre 2012, RTE a obtenu la reconnaissance de son engagement pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Deux programmes d'actions en faveur de la biodiversité ont été engagés par RTE, dans la continuité de ses actions déjà menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'amélioration, la valorisation et le partage des connaissances sur la biodiversité ;</li> <li>- la mise en œuvre d'actions concrètes pour la préservation de la biodiversité.</li> </ul> <p>L'adoption d'un programme Biodiversité par RTE répond à cet engagement et s'inscrit en particulier dans le cadre de l'orientation stratégique B de la SNB : « Préserver le vivant et sa capacité à évoluer ».</p> |
| <p><b>Outils de valorisation de l'action (certification, communication...)</b> (2000 caractères espaces compris)</p>      | <p>Le programme Biodiversité est relayé auprès des salariés de RTE par les pilotes régionaux et les actions réalisées sont valorisées grâce aux outils de communication internes de l'entreprise comme le réseau Intranet et RTE Actu, la newsletter des actualités de l'entreprise.</p> <p>RTE promeut également les réalisations dans des revues spécialisées, portées généralement par ses partenaires. Fin 2014, un article décrivant les actions de restauration de milieux herbacés humides sous les lignes électriques, réalisées par RTE en partenariat avec la Fédération des Conservatoires des Espaces naturels, est paru dans la revue des professionnels de la nature, <i>Espaces Naturels</i>.</p> <p>La Fête de la Nature est un autre vecteur de sensibilisation et de communication. Partenaire de cette manifestation depuis 5 ans, RTE organise des interventions, des visites et des ateliers autour de la thématique biodiversité et des aménagements qui lui sont favorables, en collaboration avec des partenaires experts de la nature.</p>  |

Date : 28/03/2015

Signature :

Nathalie Devulder, Directrice Développement Durable

